



La prison : l'échec de l'Etat de droit ?

Olivia Nederlandt – colloque SIEJ « inexécution des décisions de justice »

DÉCRYPTE

30 ans de chiffres, 30 ans d'échecs : la prison au bord de l'asphyxie

16 févr. 2026 à 06:00 - mise à jour 19 févr. 2026 à 17:49 • 9 min

Partager Écouter

La surpopulation carcérale n'a jamais été aussi criante en Belgique. La crise est telle que 578 détenus dormaient sur un matelas à même le sol ce 11 février 2026. Cet indicateur est censé donner le pouls de la surpopulation en milieu pénitentiaire. Et il est très élevé. Pour preuve, à la même date, la plus grande prison du pays à Haren comptait 102 détenus dormant par terre. Du jamais vu. Elle devait pourtant être une solution. Comment expliquer cette inflation carcérale et l'échec des politiques successives, quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place ? Focus sur les données des 30 dernières années pour y voir clair.

INFO Par Africa Gordillo



Le « Masterplan » contre la surpopulation carcérale adopté par le gouvernement : voici ce qu'il contient

Dans ce « Masterplan » mis à jour, on apprend notamment que la prison de Saint-Gilles restera ouverte plus longtemps que prévu, alors qu'elle devait initialement fermer fin 2024.





Retour historique : reconnaissance des droits et séparation des pouvoirs

Après la Seconde Guerre mondiale : crise de légalité et de légitimité de la prison	- Personnes détenues n'ont aucun droit, soumises à l'arbitraire - Séparation des pouvoirs non respectée : le pouvoir exécutif (parquet et administration pénitentiaire) « aménage » les peines prononcées par les juges, en-dehors de tout cadre légal
2005 et 2006 : adoption des lois pénitentiaires	- Personnes détenues = citoyens ayant des droits - Les juges et tribunaux de l'application des peines aménagent les décisions de condamnation à des peines d'emprisonnement

Lois pénitentiaires : une fois en vigueur… ineffectives ?

Belgique condamnée pour les violations des droits des personnes détenues

- Cour européenne des droits de l'Homme
- Coopération UE
- Juge administratif
- Juge des référés
- Juge civil

Pouvoir exécutif continue à aménager les peines d'emprisonnement en-dehors de toute base légale

- Peines jusqu'à trois ans
- En période de « crises » (sanitaire, surpopulation…) : congés prolongés, suspension de l'exécution des peines d'emprisonnement…

En raison de la surpopulation

Illustration : l'affaire Avocats.be

- Affaire qui illustre que l'Etat belge se fait condamner pour la surpopulation…

  … et n'exécute pas les décisions car ne parvient pas à endiguer la surpopulation



1. Etat des procédures introduites par AVOCATS.BE contre l'Etat belge en ce qui concerne la surpopulation dans les prisons

Trois actions en responsabilité contre l'Etat belge ont été lancées en juin 2015 en raison de la surpopulation carcérale existante au sein des établissements pénitenciers de Mons, Lantin et Forest.

Les trois procédures ont été menées parallèlement.

Trois condamnations en première instance et en appel

- Bruxelles :
  - 9 janvier 2019 (1ère instance)
  - 18 février 2025 (appel)
- Liège :
  - 28 novembre 2022 (1ère instance)
  - 12 décembre 2023 (appel)
- Mons :
  - 22 juin 2023 (1ère instance)
  - 27 mars 2025 (appel)

LE SOIR

ACCUEIL • SOCIÉTÉ

Surpopulation carcérale : l'Etat belg condamné

L'Etat belge a été condamné jeudi dernier par la cour d'appel de Mons, rappo La Libre Belgique jeudi.



Surpopulation carcérale : Avocats.be fait saisir la prison de Forest

L'action est symbolique, mais très concrète : ce mardi à 14h30, un huissier de justice s'est rendu avec des membres d'Avocats.be, l'Ordre des barreaux francophones et germanophone, au siège du SPF Justice, boulevard de Waterloo, afin de signifier l'acte de saisie de… la prison de Forest.



S

Par Laurence Wauters

Publié le 28/05/2024 à 14:32 | Temps de lecture: 2 min

Cette démarche pour le moins inédite – même s'il y a déjà eu saisie de tableaux à l'Elysette en 2011, ou plus récemment saisie d'un congélateur et d'une machine à café au cabinet de Moor – vise à montrer au gouvernement la ferme volonté des avocats de faire respecter les décisions de justice relatives à la surpopulation dans les prisons.

Prisons : déjà 2,7 millions d'euros d'astreintes accumulées par l'Etat belge, « qui ne fait rien »

Avocats.be dénonce l'inaction de l'Etat, plusieurs fois condamné, devant des prisons qui explosent et posent des problèmes sanitaires, sociaux et sécuritaires.



Le Conseil des ministres approuve le Masterplan infrastructure présenté par les ministres Vanessa Matz et Annelies Verlinden pour lutter contre la surpopulation carcérale

27 février 2026

LIÈGE

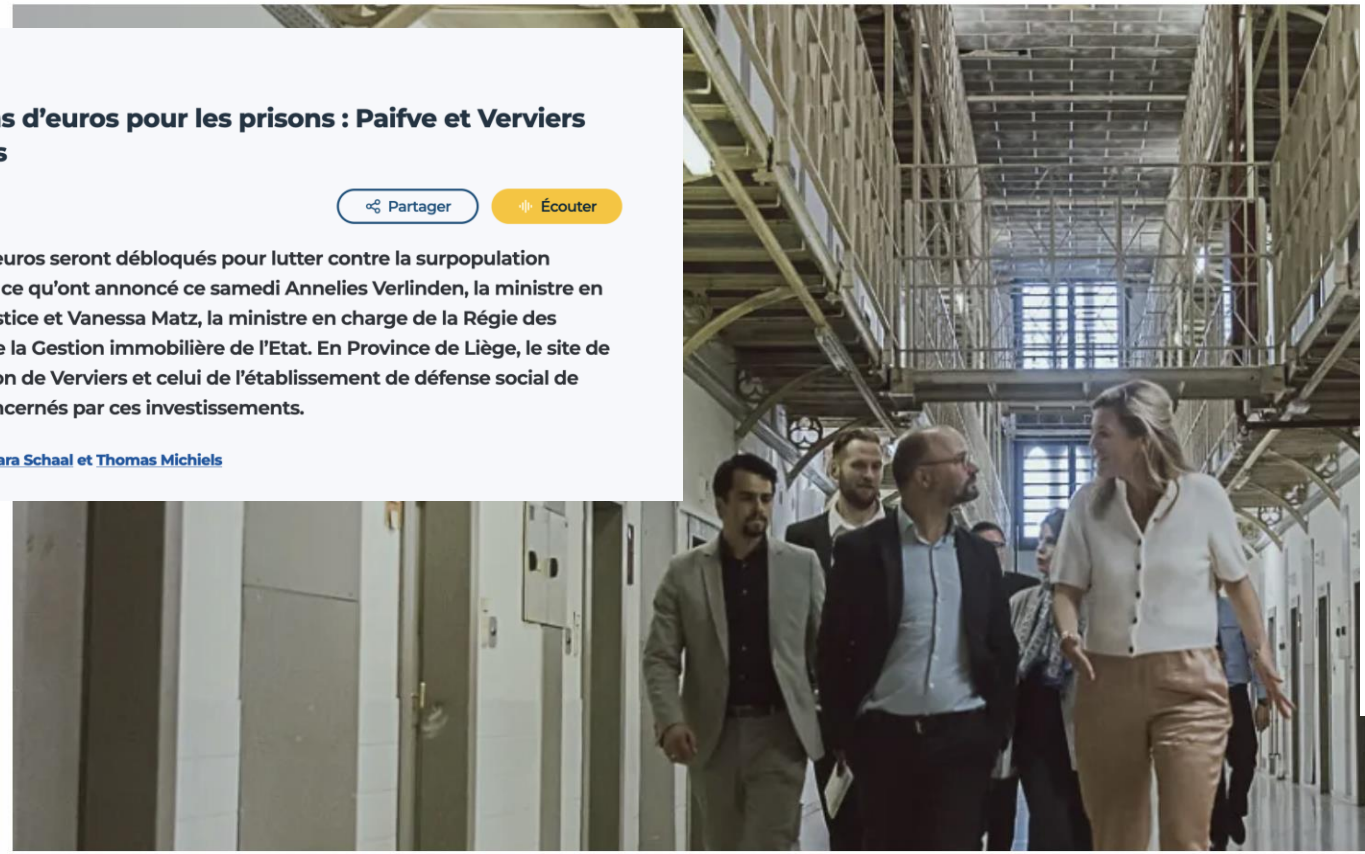
600 millions d'euros pour les prisons : Paifve et Verviers concernées

Hier à 18:24 · 1 min

Partager Écouter

600 millions d'euros seront débloqués pour lutter contre la surpopulation carcérale. C'est ce qu'ont annoncé ce samedi Annelies Verlinden, la ministre en charge de la justice et Vanessa Matz, la ministre en charge de la Régie des bâtiments et de la Gestion immobilière de l'Etat. En Province de Liège, le site de l'ancienne prison de Verviers et celui de l'établissement de défense social de Paifve, sont concernés par ces investissements.

INFO Par Barbara Schaal et Thomas Michiels



Surpopulation carcérale : plus de 2.000 nouvelles places dans les prisons d'ici 2030

La Belgique lance un plan ambitieux contre la surpopulation carcérale. Avec 55 millions d'euros en poche, la ministre Verlinden mise sur la création de nouvelles places. « Le Soir » a pu consulter sa note stratégique. Décryptage.

Article réservé aux abonnés

S'abonner

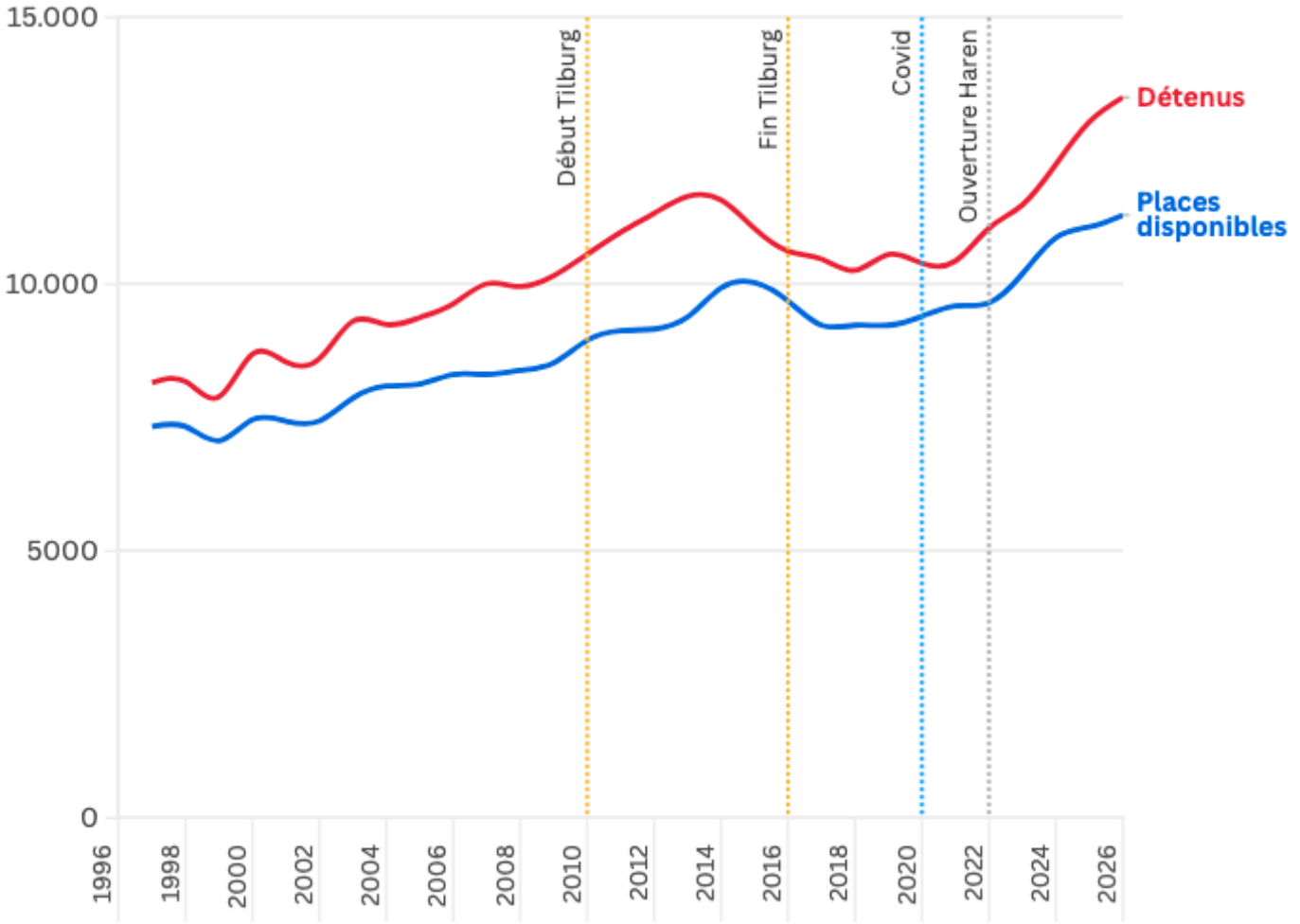


Le Conseil des ministres a approuvé aujourd'hui la mise à jour du Masterplan III, afin de tenir compte des défis croissants auxquels est confrontée l'administration pénitentiaire, en particulier l'augmentation persistante de la surpopulation carcérale. Cette actualisation permet de confirmer et d'adapter plusieurs projets visant à renforcer durablement la capacité pénitentiaire de notre pays, notamment Anvers, Mons, Verviers, Bruxelles et Hoogstraten.

30 ans de surpopulation carcérale

Il n'y a jamais eu autant de détenus dans les prisons belges

Passez la souris pour les détails sur la population carcérale moyenne et le nombre de places disponibles



Source: SPF Justice & La Revue Nouvelle

DÉCRYPTE

Des alternatives qui n'en sont pas : "net-widening"

Punishment & Society
2015, Vol. 17(5) 575–597
© The Author(s) 2014
Reprints and permissions:
sagepub.co.uk/journalsPermissions.nav
DOI: 10.1177/1462474515615694
pun.sagepub.com
SAGE

Have community sanctions and measures widened the net of the European criminal justice systems?

Marcelo F Aebi
University of Lausanne, Switzerland

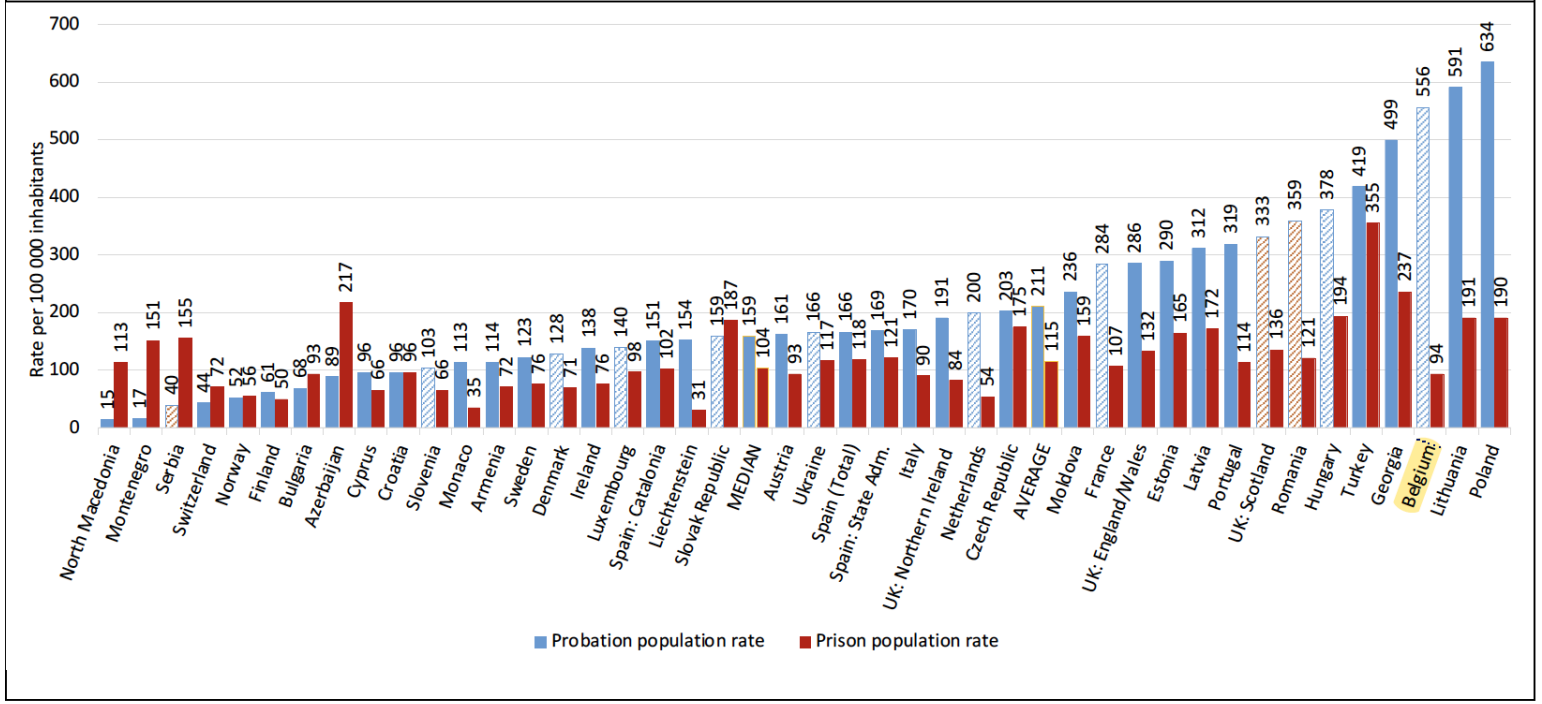
Natalia Delgrande
University of Lausanne, Switzerland

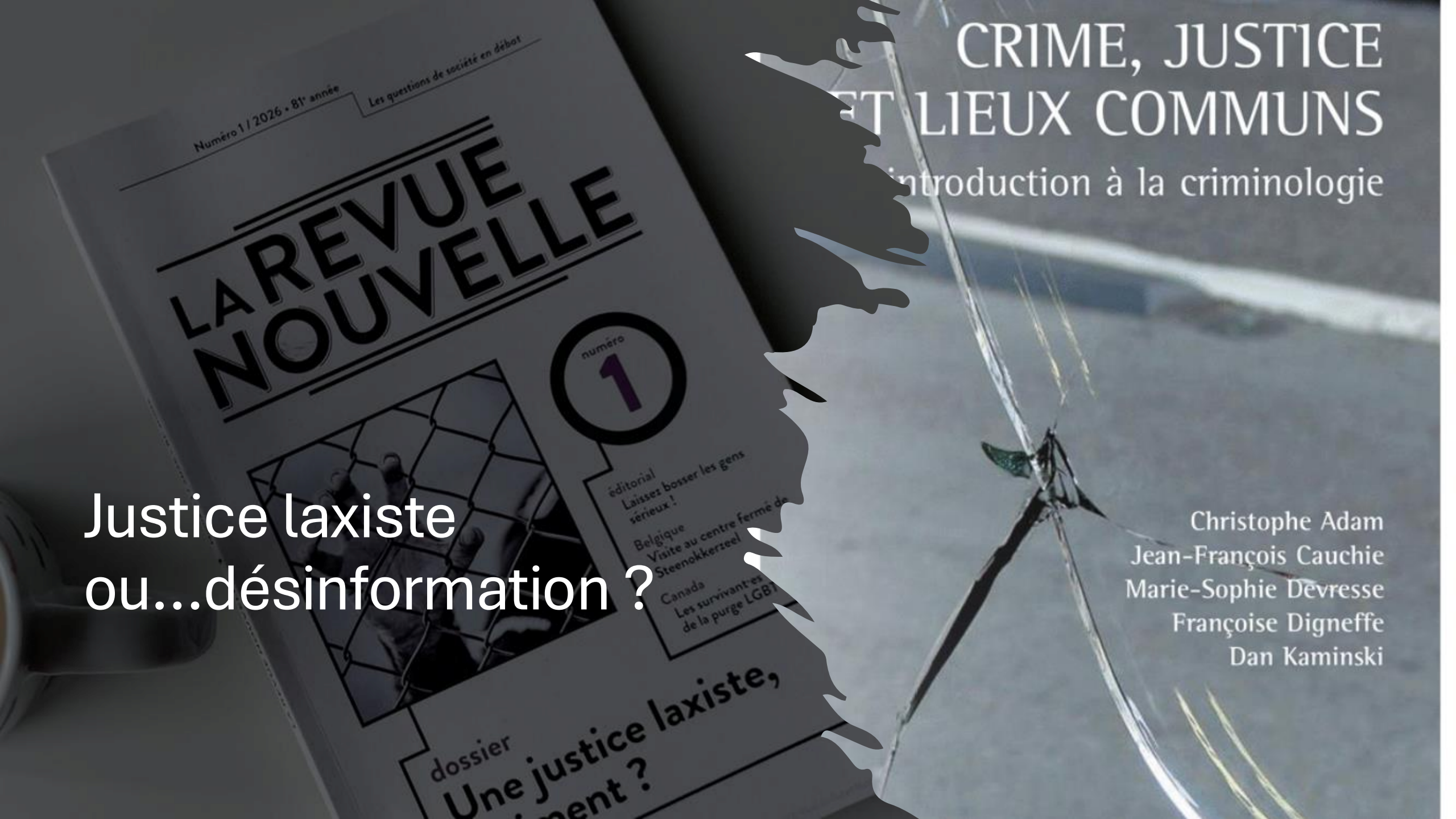
Yann Marguet
University of Lausanne, Switzerland

Abstract

Analysing the evolution of imprisonment and community sanctions in Europe from 1990 to 2010 this article tests whether community sanctions have been used as alternatives to imprisonment or as supplementary sanctions. The results show that both the number of persons serving community sanctions and the number of inmates have continuously increased in almost all European countries during the period studied. A comparison with the evolution of crime rates shows that the latter cannot explain such trends and suggests that, instead of being alternatives to imprisonment, community sanctions have contributed to widening the net of the European criminal justice systems. The analyses also show a wide diversity in the use of community sanctions across Europe where, in 2010, the ratio between inmates and persons serving community sanctions varied from 2:1 to 1:3. In a comparative perspective, Finland, Norway and Switzerland seem to have found a reasonable balance between the use of imprisonment and community sanctions.

Figure 3. Probation and Prison population rates (per 100 000 inhabitants) on 31 January 2022 (N=41)*





Justice laxiste ou…désinformation ?

Information transparente ; sensibilisation ; le projet de l'ASBL 9m²








Merci pour votre écoute et :
sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons,
sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons,
sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons,
sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons,
sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons, sensibilisons,
SENS-IBILISONS !